

Les Ponts de Cé, le 9 septembre 2026

Destinataires :

**Mesdames et Messieurs les Président(e)s
des clubs GR de Maine et Loire**

Objet : Compétition individuels GR

Dates : samedi 17 octobre 2026

Lieu : Salle de l'Europe, rue de l'écriture, 49000 Angers

Club organisateur : ANGERS GR

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

REGLEMENTATION :



- La date pour déclarer les **FORFAITS** dans les délais sur EngaGym est le **samedi 3 octobre minuit** (pénalité de 10.00 € par individuel pour tout forfait hors délai ou non justifié)

- **160,00 € de pénalité pour toute absence de juge ou niveau insuffisant.**

La présentation de la licence avec photo du titulaire est obligatoire : à cet effet vous devez télécharger les « e-licences » sur EngaGym à la date de la compétition concernée.

* **JUGES** :

- Les niveaux demandés sont des minima. Les juges de niveaux supérieurs sont les bienvenus, ainsi que ceux souhaitant participer en plus pour valider un certain nombre de jugements par exemple.

- **Tenues des juges :**

Toute tenue non respectée entraîne l'interdiction de juger et donc une pénalité pour absence de juge.

- **Les juges GR doivent être présents pour l'appel 1 heure avant le début de la compétition.**

- Prévoir la possibilité d'un quart d'heure d'avance ou de retard par rapport aux horaires prévus.

* **ENTRAINEURS** :

- les entraîneurs se présentant dans les salles d'échauffement et sur le plateau de compétition doivent être en survêtement et chaussures de sport.

- **Les musiques doivent être téléchargées sur le logiciel DJGYM avant le 14 octobre 2026 et sur une clé USB disponible sur place le jour de la compétition, pour pallier une éventuelle défaillance technique.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

**Le Président
Thierry DUBLE**

